

Chaque Seine-et-Marnais va être doté de deux masques en tissu par le Département

Pour accompagner sa population de 1,4 million d'habitants en vue du déconfinement, le Département de Seine-et-Marne a atteint son objectif en commandant près de 3 millions de masques en tissu certifiés AFNOR. La collectivité a signé mardi 21 avril plusieurs nouvelles commandes qui lui permettront de mettre à disposition des communes deux masques par habitant, une première pour un Département d'Ile-de-France. Elle investit ainsi 8,5 M€ pour protéger les Seine-et-Marnais.

Afin d'accompagner au mieux l'ensemble de sa population pour la phase progressive de sortie de confinement, le président du Département de Seine-et-Marne Patrick Septiers a décidé de doter chaque Seine-et-Marnais de deux masques lavables et réutilisables. Les livraisons des commandes seront échelonnées dans les prochaines semaines.

Près d'un million de masques seront ainsi réceptionnés avant le 11 mai, pour atteindre un total cumulé de 1,5 million le 15 mai. La totalité des 2 890 000 masques commandés à ce jour sera disponible d'ici début juin sur le territoire seine-et-marnais, où chaque habitant sera alors doté de deux masques en tissu fournis par le Département.

« Depuis le début de la crise sanitaire, le Département mobilise d'importants moyens financiers, logistiques et humains au service de missions de solidarité en Seine-et-Marne face au Covid-19. Après avoir acheté et distribué près de 3 millions de masques destinés aux soignants et personnes vulnérables, j'ai souhaité que la collectivité s'engage aussi pour la protection de l'ensemble des Seine-et-Marnais. Je suis très heureux que nous ayons réussi à acquérir ces 3 millions de masques complémentaires en tissu, qui aideront la population au quotidien pour la période de déconfinement à venir », déclare le président Patrick Septiers.

Pour ces commandes, le Département de Seine-et-Marne a fait appel à 5 fournisseurs : Les Tissages de Charlieu, Boldduc, Textile Events, Dextril et Baran. Une partie de ces masques sont produits sur le territoire français et tous répondent aux normes AFNOR.

La distribution de ces masques à la population débutera peu avant le 11 mai, en collaboration avec l'Union des Maires de Seine-et-Marne (UM77), qui fera le lien avec l'ensemble des communes du territoire. Le Département mettra en place des points de livraison dans chacun des 23 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), où les communes pourront venir récupérer leur dotation.

Préalablement à ces commandes de masques en tissu, le Département de Seine-et-Marne avait déjà commandé 2,8 millions de masques sanitaires (1,1 million de masques FFP2 et 1,7 million de masques chirurgicaux) pour protéger en priorité les soignants et les personnes vulnérables du territoire, pour un montant de près de 5 millions d'euros.

Contacts presse :

Guillaume Tallon : 06 79 38 52 96 guillaume.tallon@departement77.fr

Pauline Maingre : 06 72 84 70 49 pauline.maingre@departement77.fr